



La Charente à Angoulême (16), le 20 mai 2022. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE / p.3
De faibles précipitations, de nouveau déficitaires

EAUX SOUTERRAINES / p.4
88% des stations ont un niveau inférieur à la moyenne
2^e situation la moins favorable depuis 27 ans

COURS D'EAU / p.5
Toutes les stations avec un débit inférieur à leur
moyenne. Situation comparable à un mois de juillet.

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES / p.8
Situation la moins favorable en mai depuis 11 ans

MESURES DE RESTRICTION / p.9
54% des zones de gestion concernées par des mesures
de limitations de l'irrigation.

03
02

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Mai 2022

Bulletin n°201
-
Mai 2022

ÉDIT'EAU

En mai, les précipitations sont encore déficitaires comme les mois précédents. En Poitou-Charentes, depuis 1959, mai 2022 est en 3^{ème} position des années les plus sèches, derrière 1976 et 2011.

La situation des nappes souterraines s'est encore dégradée par rapport à fin avril. 88% des piézomètres indiquent un niveau inférieur à la moyenne, ce qui représente la 2^e situation la moins favorable de ces 27 dernières années à la même période.

Les débits des cours d'eau continuent également de baisser en l'absence de pluies significatives. Tous les cours d'eau suivis indiquent un débit inférieur aux moyennes de saison, avec des déficits généralement assez marqués. Les valeurs relevées en mai correspondent à peu près aux moyennes d'un mois de juillet.

Bien qu'en baisse, les volumes d'eau stockés par les barrages de Lavaud, de Mas Chaban et de la Touche Poupard restent proches des capacités maximales, celui du Cébron n'est rempli qu'à 50%. En Charente, jamais une campagne de soutien d'étiage n'avait commencé aussi tôt dans la saison (19 mai).

Les mesures de restriction des usages de l'eau se sont globalement intensifiées courant mai. De nombreux bassins sont concernés par des arrêtés limitant ou interdisant les prélèvements agricoles. Les usages domestiques non-prioritaires (remplissage des piscines, lavage de voitures, arrosage des potagers ou des terrains de sports, etc.) sont aussi limités ou interdits dans certains départements. D'une manière générale, les différents usagers de l'eau, citoyens et professionnels, sont invités à utiliser l'eau de manière raisonnée en cette période déficitaire.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)	/ p.2
PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES	/ p.4
DEBITS DES COURS D'EAU	/ p.5
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.7
ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, le BRGM, les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

MAI 2022 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUET ET SÈVRE NANTAISE

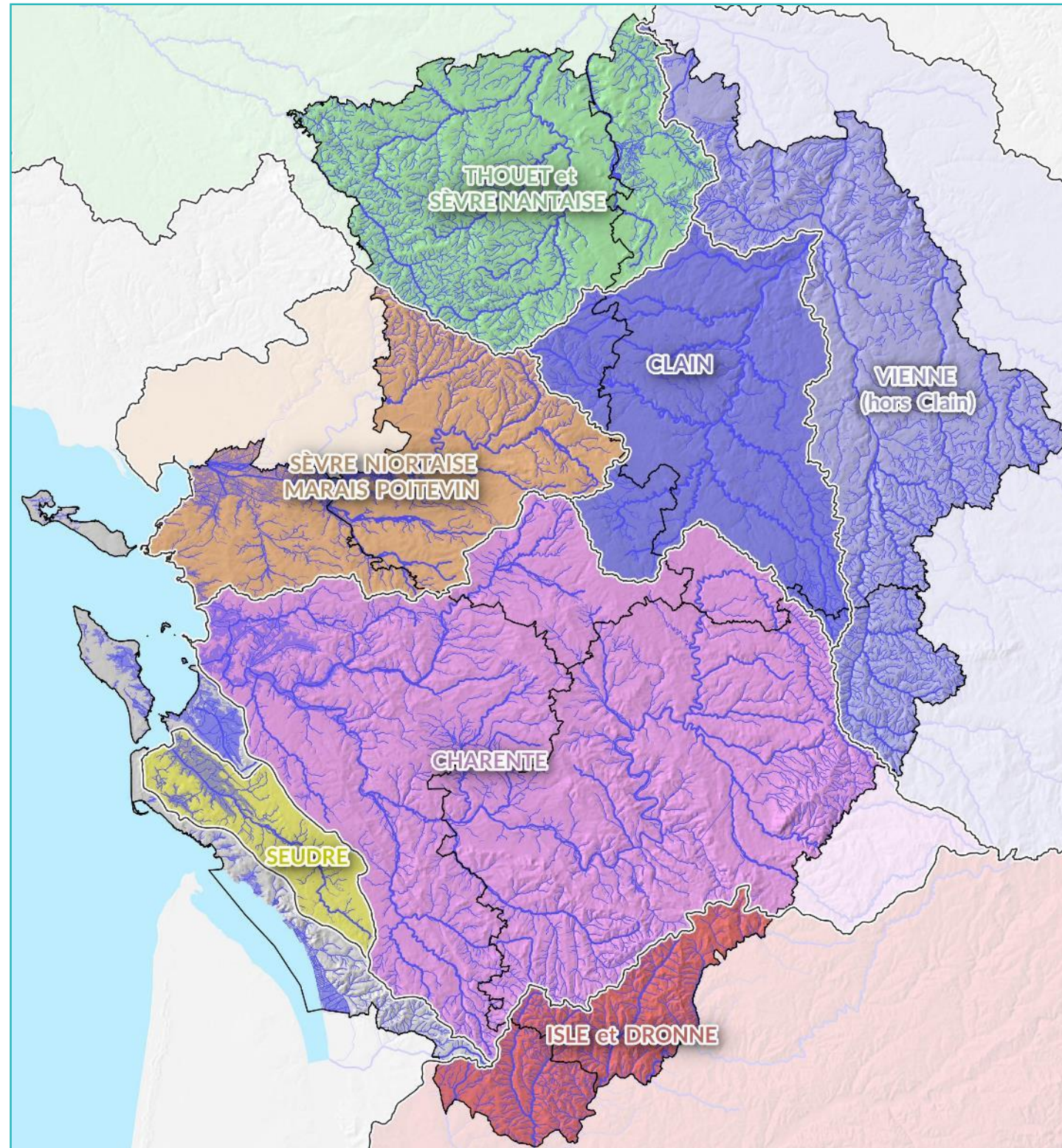
-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 100% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 1 proche et 5 inférieurs. Evolution : 7 en baisse.
5/7
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 6 stations avec un déficit très important (>-80%), et 5 en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%).
6/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 75% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur à la moyenne, 2 proches, 16 inférieurs. Evolution : 18 en baisse.
16/18
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 3 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 1 en léger déficit et 1 avec un déficit très important (>-80%).
4/5

SEUDRE

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 75% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres inférieurs à la moyenne. Evolution : 2 en baisse.
2/2
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en déficit marqué par rapport à la moyenne (entre -50 et -80%)
2/2



VIENNE (hors Clain)

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 100% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur, 5 inférieur à la moyenne, 0 proche. Evolution : 1 en hausse, 4 en baisse
5/5
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 en léger déficit (-10 à -50%), 8 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), et 2 avec un déficit très important (>-80%).
8/11

CLAIN

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 100% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 2 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 1 proche, 23 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 2 en hausse, 24 en baisse, 1 indéterminé.
23/27
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50 et -80%), 2 avec un déficit très important (>-80%).
7/9

CHARENTE

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 100% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 supérieur à sa moyenne, 45 inférieurs (dont 3 très inférieurs), et 3 proches de la moyenne, 1 indéterminé. Evolution : 0 en hausse, 49 en baisse, 1 indéterminé.
45/50
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 5 stations en déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%), et 10 en déficit marqué (entre -50 et -80%)
10/15

ISLE ET DRONNE

-  **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations déficitaires de 50 à 100% par rapport aux normales
-  **NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur à la moyenne, 0 proche et 3 inférieurs. Evolution : 0 en hausse, 3 en baisse.
3/3
-  **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%), 2 en déficit marqué (entre -50 et -80%).
2/4

Légende – Pictogrammes

-  Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin
-  Niveaux des nappes
X/Y
-  Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

-  Très supérieur à la moyenne / excédent important
-  Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
-  Conforme à la moyenne
-  Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
-  Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
-  Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

PLUVIOMÉTRIE

Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de mai 2022 édité le 04 juin 2022.

Pluviométrie du mois de mai 2022

Les pluies sont souvent orageuses et ne concernent que localement le bassin PC. La journée du 23 est généralement la plus arrosée avec 10 à 30 mm sur 2 axes : de Mortagne-sur-Gironde (17) à Archigny (86) et d'Archigny à Scillé (79). Dans le mois, il est majoritairement tombé 10 à 35 mm ; jusqu'à 58 mm à Archigny, quantité non prise en compte par le modèle car trop isolée.

Les déficits sont généralisés et varient globalement de 50 à 80 % (près de 90 % de déficit près de Loudun (86) et Melle (79) ; 20 % de déficit à Archigny (86)).

Mai 2022 fait partie des 3 mois de mai les plus faiblement arrosés depuis 1959 dans les Deux-Sèvres et se situe au 4^e rang pour les 3 autres départements. A l'échelle du Poitou-Charentes, mai 2022 détient la 3^e position, après mai 2011 et mai 1976.

Cumuls aux quatre principales stations

Les cumuls pluviométriques du mois de mai 2022 sont inférieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de -54% à la station de Poitiers, de -58% à la station de Niort, de -78% à celle de Cognac, et de -73% à celle de La Rochelle.

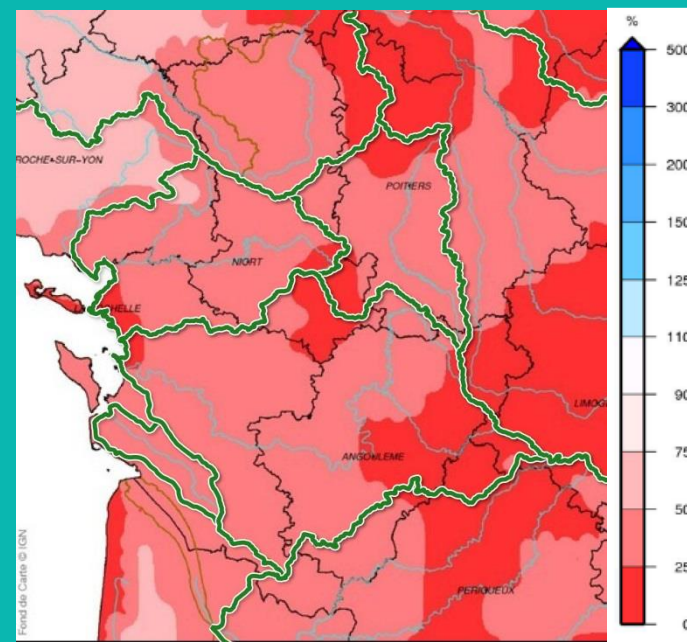
COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
AVRIL	MAI	AVRIL	MAI	AVRIL	MAI	AVRIL	MAI
59.7	14.3	25.3	15.1	37.1	29.3	40.8	28.6
(71)	(65,1)	(63,9)	(56,4)	(71,3)	(69,9)	(56,1)	(62,6)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

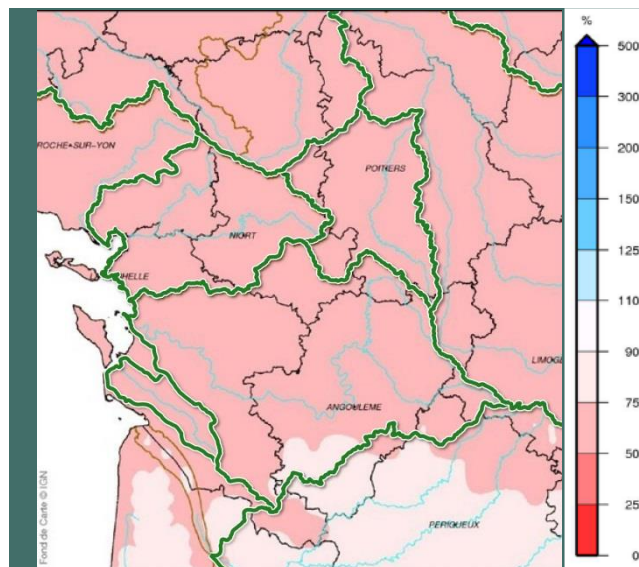
Pluviométrie cumulée de novembre à mai 2022

Les excédents de décembre atténuent légèrement les déficits enregistrés les autres mois. Les totaux pluviométriques de novembre 2021 à mai 2022 sont majoritairement 30 à 40 % déficitaires (20 % de déficit dans le sud de la Charente, plus de 40 % de déficit dans le nord-ouest des Deux-Sèvres).

Cette période se classe parmi les 4 plus faiblement arrosées depuis 1959 à l'échelle du Poitou-Charentes (1^{er} rang pour la Vienne).



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de mai 2022



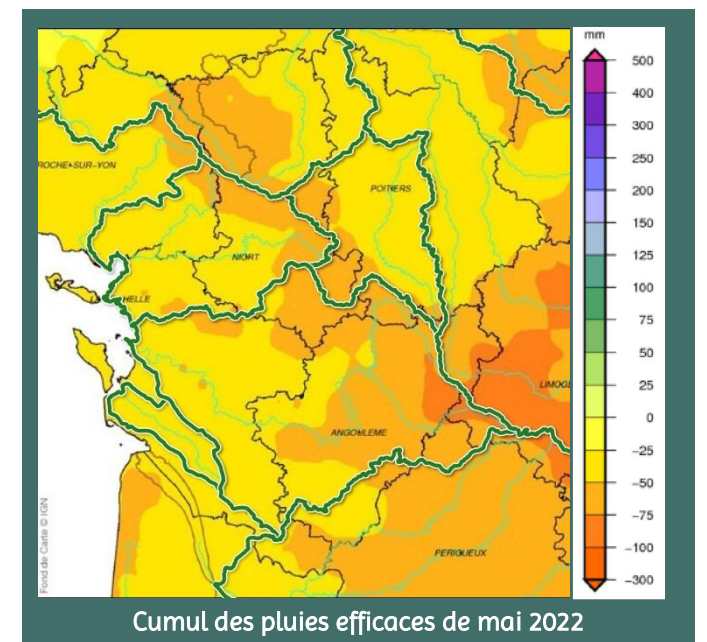
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre à mai 2022)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les pluies n'ont pas été efficaces en mai (évaporation supérieure aux quantités de pluies tombées). Les cumuls s'échelonnent entre -30 et -75 mm.

Le cumul des pluies efficaces de novembre 2021 à mai 2022 varie de 0 mm sur le centre dans le nord du Poitou à 190 mm dans le sud de la Charente.



Cumul des pluies efficaces de mai 2022

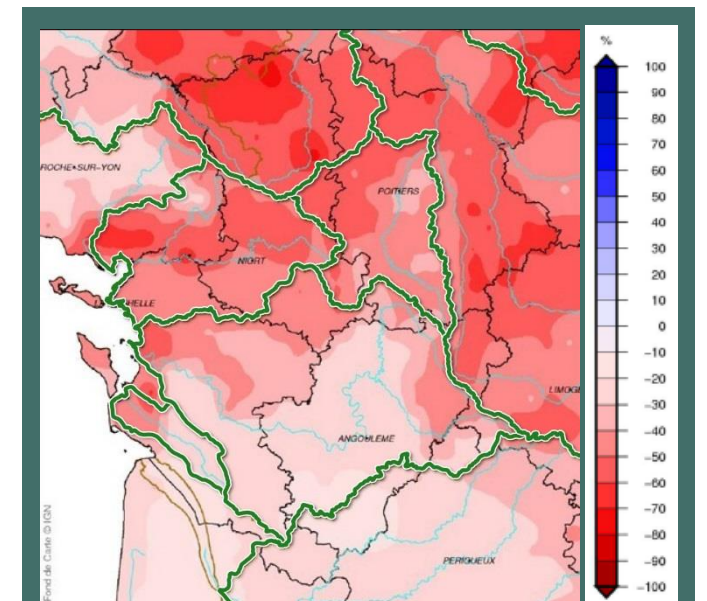
Humidité dans les sols superficiels

Les sols se sont fortement asséchés au cours du mois (par manque d'eau avec des températures exceptionnellement élevées et un très bon ensoleillement).

Au 1er juin 2022, les sols du sud du bassin PC sont 10 à 30 % plus secs que la normale du jour et ceux du nord 40 à 70 % plus secs.

Une telle sécheresse est habituellement rencontrée fin juin en Charente, début juillet en Charente-Maritime, au cours de la 3^e semaine de juillet dans les Deux-Sèvres et dans la Vienne.

L'indice d'humidité moyenné sur le mois présente une durée de retour de 10 à 25 ans de la côte charentaise au Poitou et supérieure à 25 ans sur l'est de la Vienne.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1^{er} juin 2022



Pour en savoir plus ...

<https://meteofrance.fr/actualite/publications/les-publications-de-meteo-france>

Retrouvez dans cette rubrique les bilans climatiques nationaux, les résumés climatiques régionaux, les prévisions saisonnières, les points neige et les bilans hydrauliques des sols.

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Région Nouvelle-Aquitaine, BRGM ; traitements ARB NA

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

En 2021-2022, la période de reconstitution des ressources en eau s'est enclenchée relativement tard (fin décembre) après une période de sécheresse. Malgré des précipitations importantes en décembre, à la veille de la période d'étiage durant laquelle débute la phase de vidange des ressources en eau, la situation apparaît plutôt défavorable début mars. La succession de trois mois secs ensuite (mars, avril, et mai), confirme cette situation.

Au **31 mai 2022**, la situation s'est dégradée par rapport à fin avril, avec **100 piézomètres** présentant un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **88% du parc** tous types de nappes confondus (77% fin avril). **12%** des piézomètres indique des **niveaux proches ou supérieurs à la moyenne** (33% fin avril).

Fin mai, **110 piézomètres** présentent une **baisse** par rapport au mois précédent, et **3** indiquent une **hausse** (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 88 en baisse et 23 en hausse, fin avril 2022 par rapport à fin mars).

Au 31 mai, la situation de 2022, se situe au 2^e rang des situations les moins favorables de ces vingt-sept dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

6% des piézomètres sont **proches ou supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (21% fin avril), dont 5% proche de la moyenne ; **75 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**94%**).

Pour les nappes captives :

24% des niveaux piézométriques sont **proches à supérieurs** à la moyenne de plus de 5% (31% fin avril), dont 15% proche de la moyenne ; **25 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**76%**).

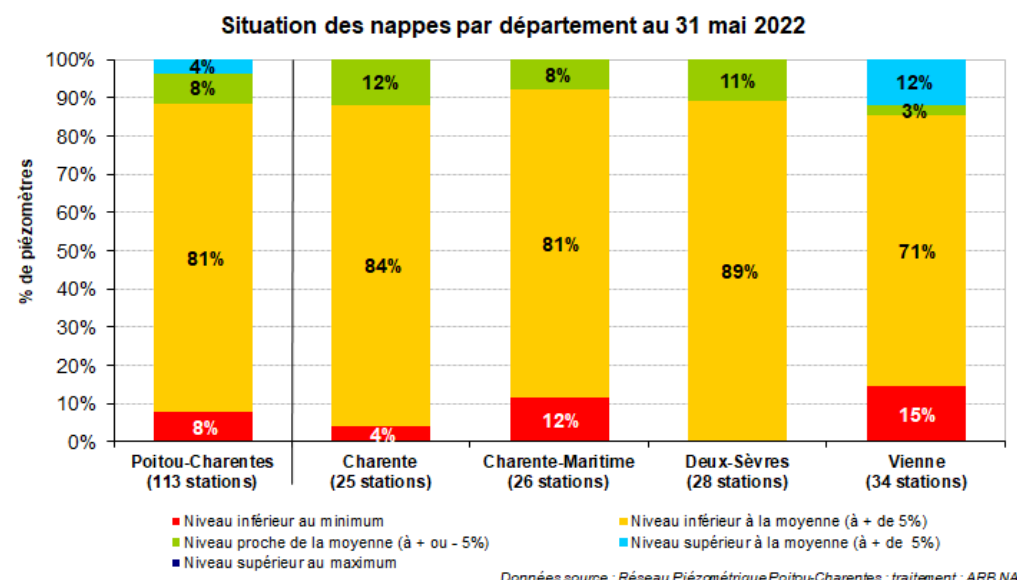
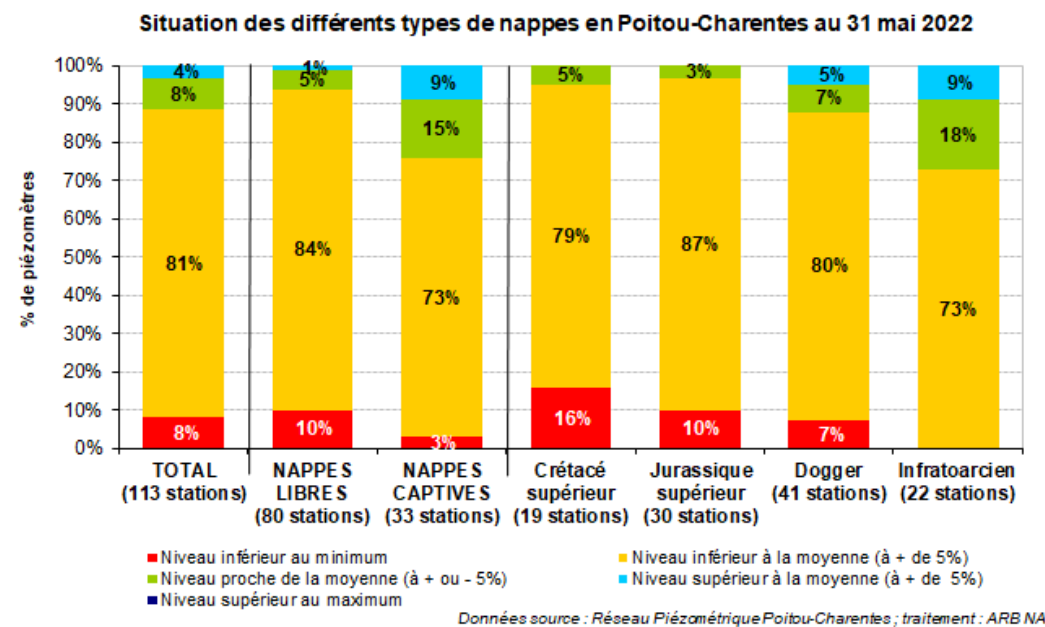
Synthèse par département

En Charente : la situation **s'est dégradée** fin mai par rapport à fin avril, avec **12%** de piézomètres **proches** de la moyenne (35% = moyenne, fin avril) ; **22 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne fin mai, soit **88%**.

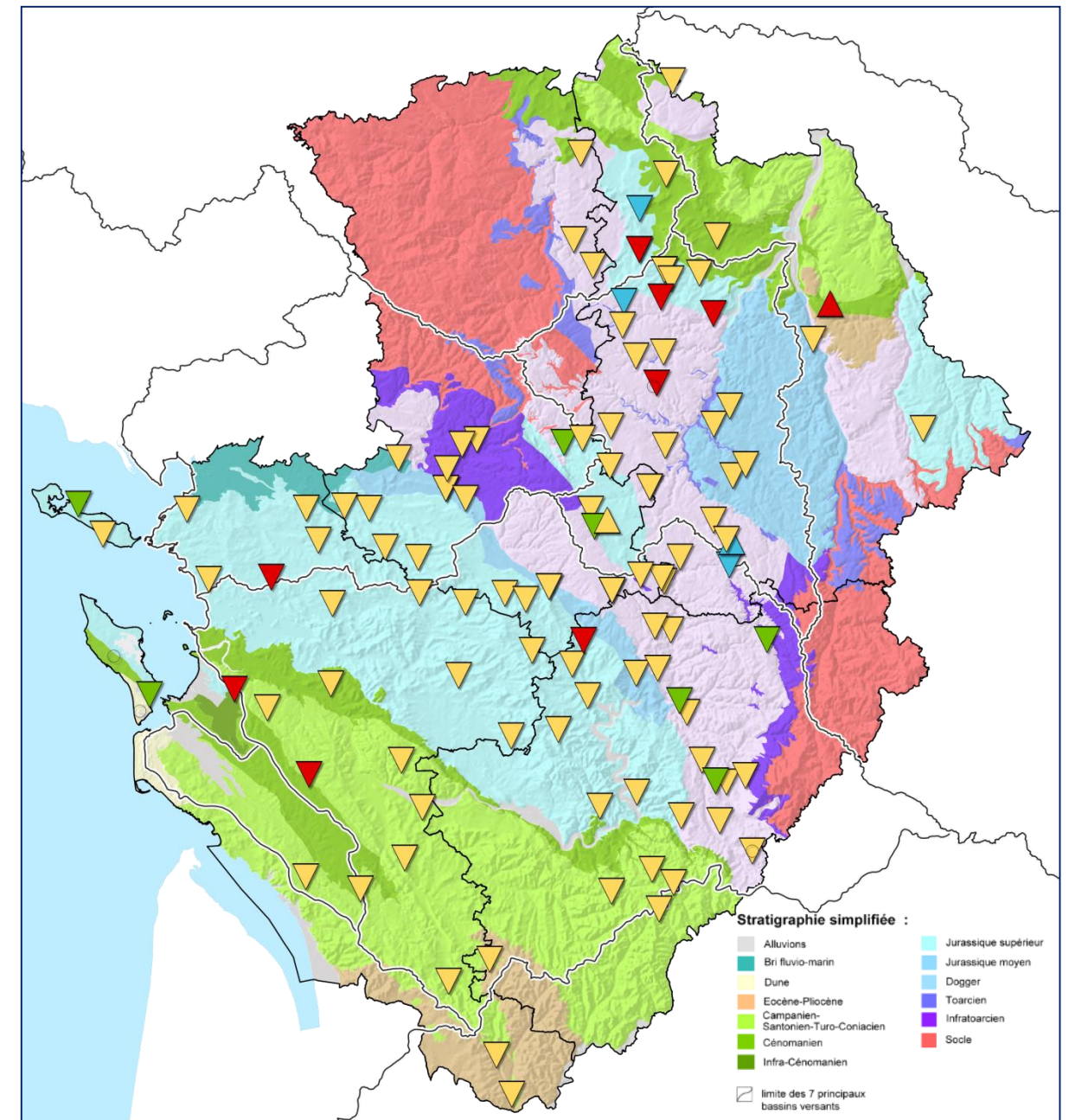
En Charente-Maritime : la situation observée fin mai **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin avril : en effet, **8%** des piézomètres se situent **proches** de la moyenne (23% fin avril). **24 piézomètres** sont en dessous de la moyenne (**92%**).

En Deux-Sèvres : la situation fin mai **s'est dégradée** par rapport à celle observée fin avril : **11%** des piézomètres sont **proches** de la moyenne (12% ≥ moyenne fin avril) ; **25 piézomètres** sont en dessous de la moyenne (**89%**).

En Vienne : la situation **s'est dégradée** fin mai par rapport à fin avril, puisque **15%** des piézomètres présentent un niveau **proche à supérieur** à la moyenne, contre 24% fin avril ; **29 piézomètres** sont **inférieurs** à la moyenne (**85%**).



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 mai 2022



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :

- △ Hausse
- Stable
- ▽ Baisse
- Non-déterminé
- Supérieur au maximum
- Supérieur à la moyenne de plus de 5%
- Egal à la moyenne de plus ou moins 5%
- Inférieur à la moyenne de plus de 5%
- Inférieur au minimum



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

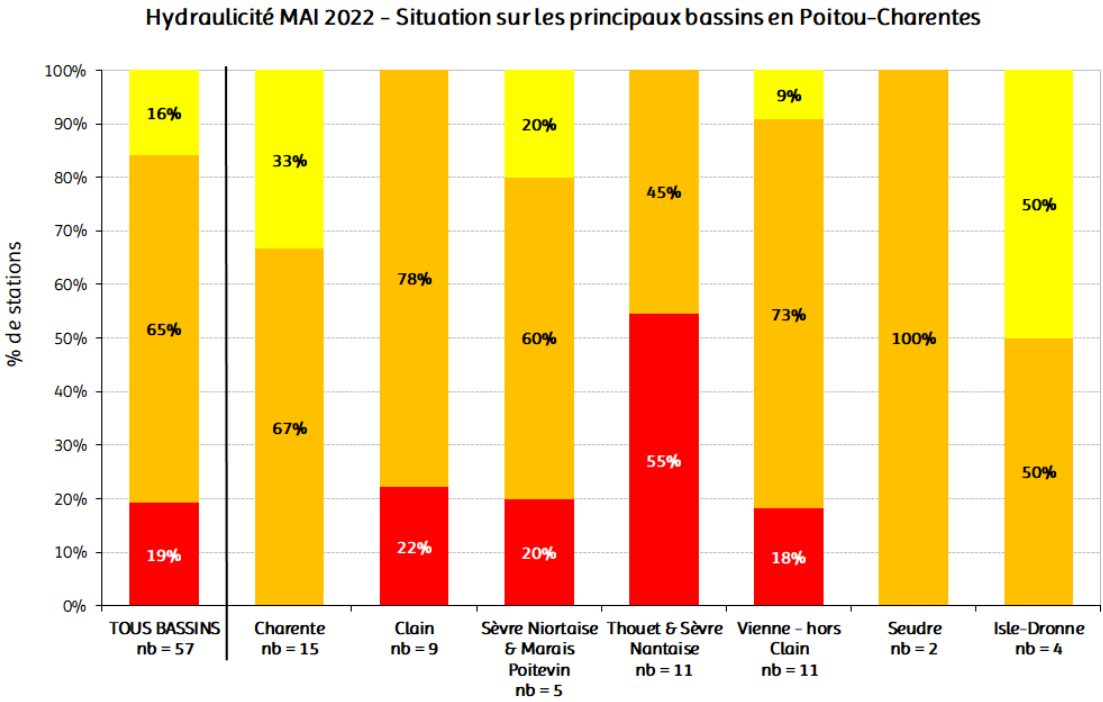
Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues ; Traitements : ARB NA.

Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

En mai, les débits des cours d'eau n'ont cessé de baisser, hormis lors des épisodes orageux observés autour du 23. Ainsi, en l'absence de pluies significatives, la totalité des stations du territoire présente un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de mai. Les déficits sont généralement assez marqués (65 % des stations avec un déficit compris en 50% et 80%), voire même très importants (près de 20% avec un déficit > 80%), notamment au Nord, sur le bassin du Thouet et de la Sèvre Nantaise. Les valeurs relevées en mai en Poitou-Charentes correspondent à peu près aux moyennes d'un mois de juillet.



Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.

Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Mai 2022	Mai interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes (86)	21	16	39.19	117	33%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf] (86)	3	1.9	3.38	12.8	26%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi] (49)	0.5	0.2	1.33	8.64	15%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière] (79)	2	1.2	3.85	7.5	51%
La Dronne à Bonnes (16)	2.6	1.8	9.03	20.5	44%
La Charente à Vindelle [Coursac] (16)	3	2.5	7.76	16.3	48%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon (17)	0.1	0.025	0.32	0.837	38%

Unités : m³/s

Nota - Débit Objectif d'Etiage (DOE) / Débit de Crise (DCR) : dans le présent bulletin, la valeur des DOE et DCR est comparée aux débits moyens mensuels, ce qui diffère de l'évaluation du respect de ces valeurs au sens des SDAGE.



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sécurité Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

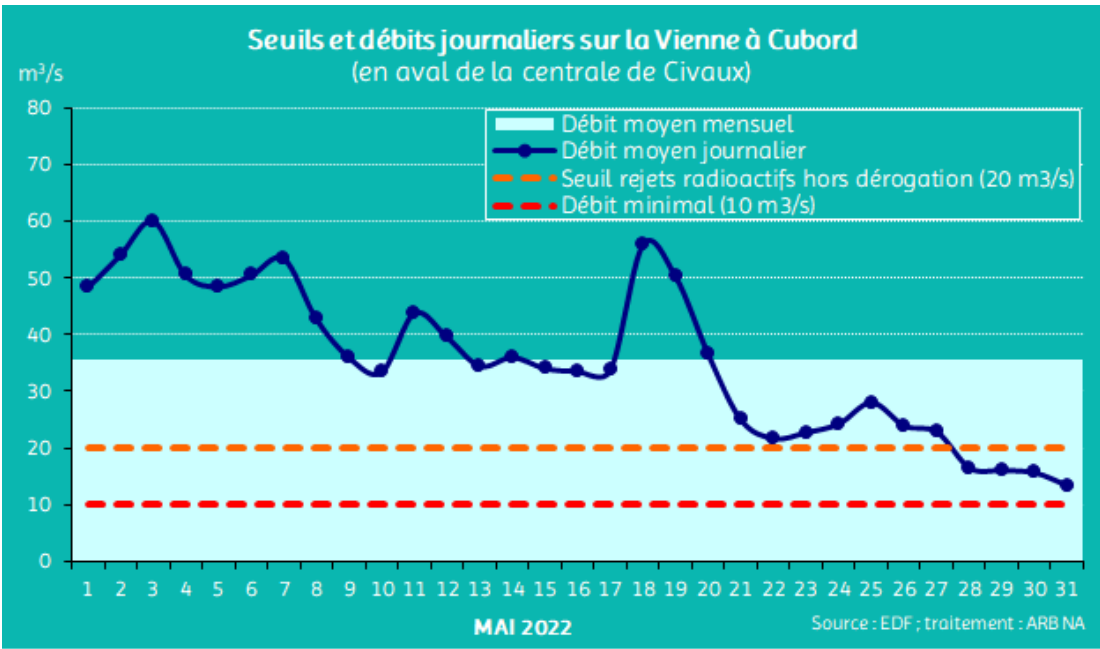
* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une information de l'ASN. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des rejets entre 10 et 20 m³/s. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 13,4 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 14,41 m³/s

Le débit de la Vienne a baissé progressivement courant mai mais il est resté supérieur au débit minimal (10 m³/s), autorisant la centrale à fonctionner. Par contre, il est passé sous le seuil minimal pour les rejets radioactifs hors dérogation (20 m³/s), en fin de mois (à partir du 28 mai 2022). En conséquence, les effluents sont stockés dans l'attente de conditions de débit autorisant les rejets.

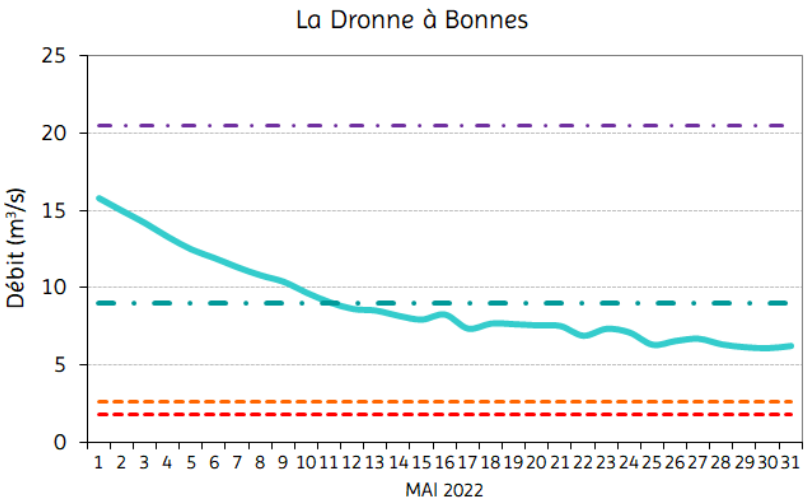
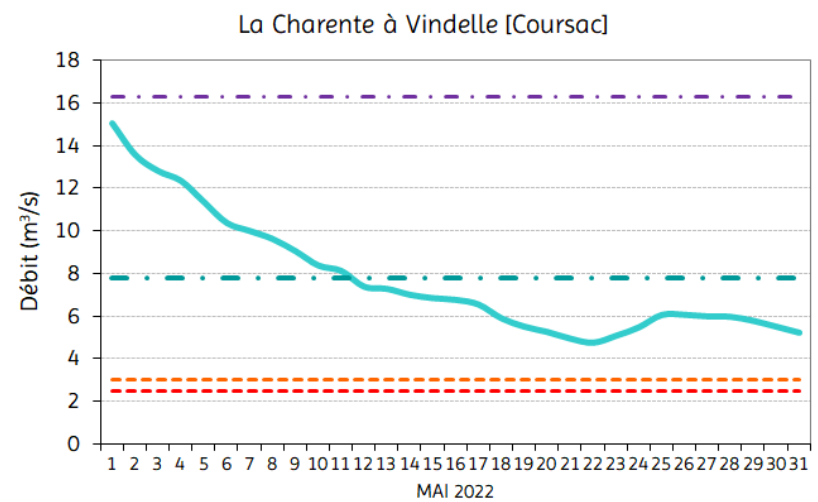
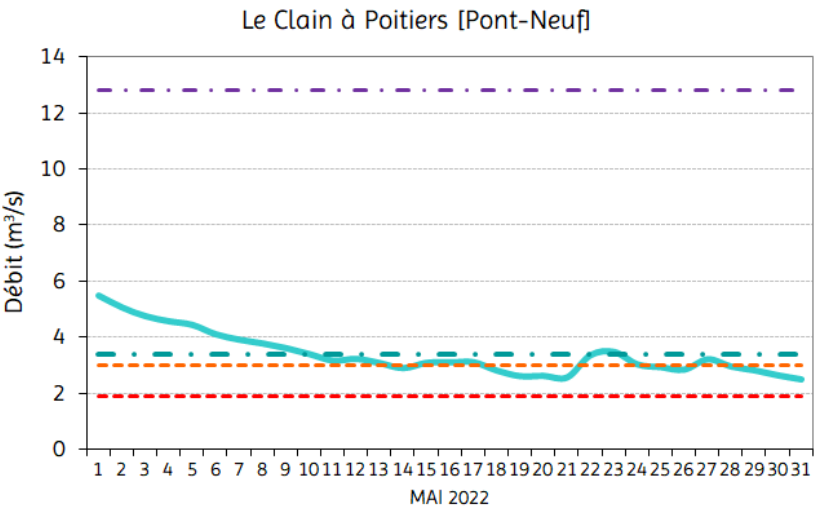
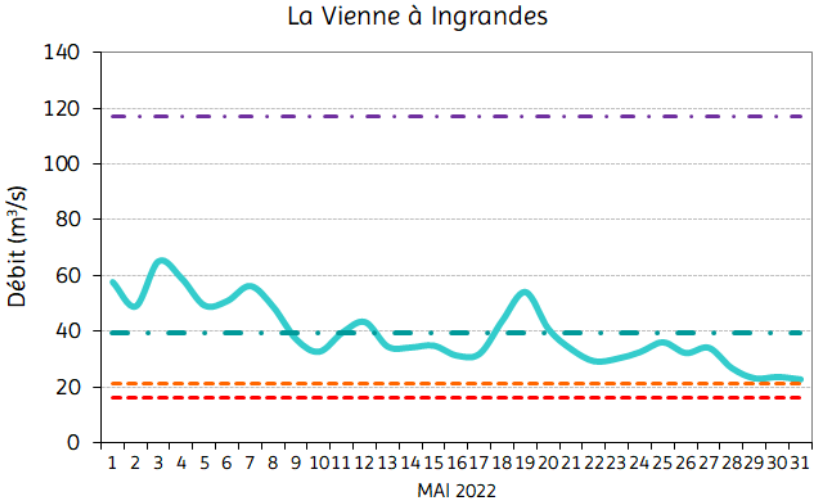
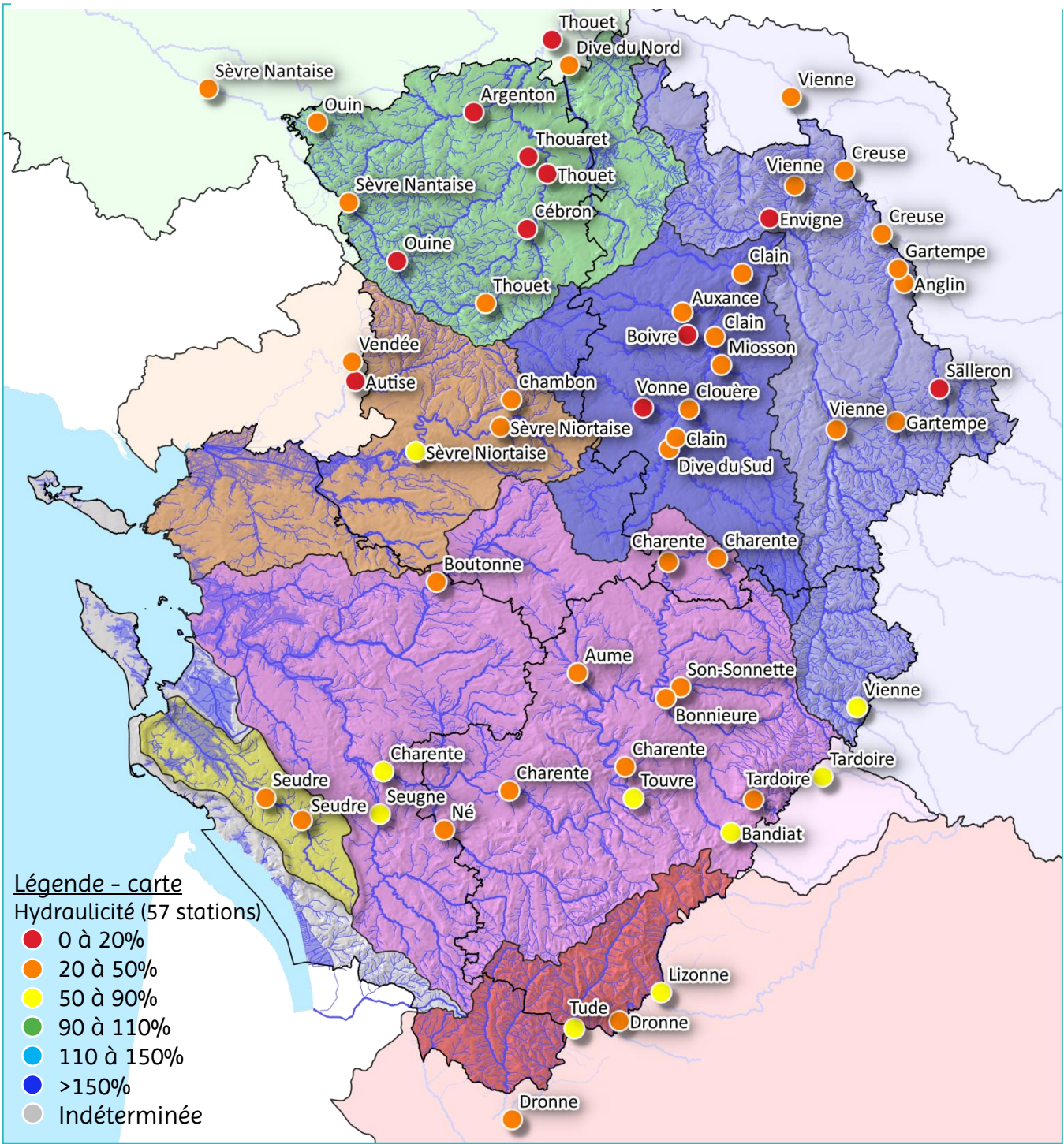
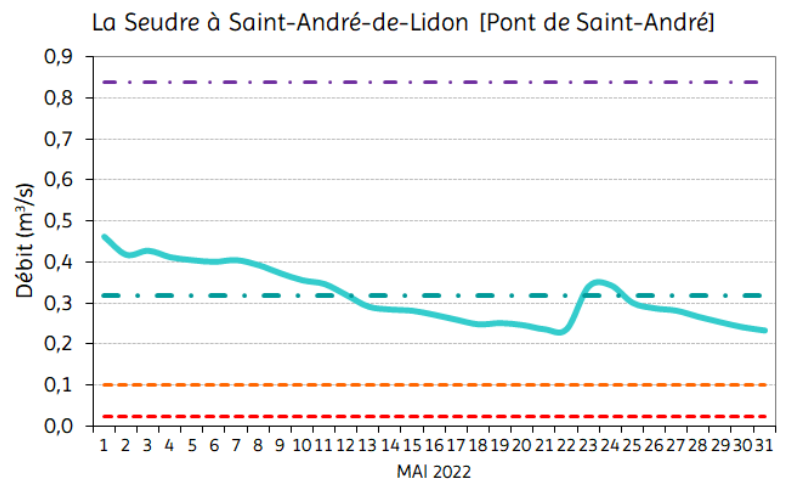
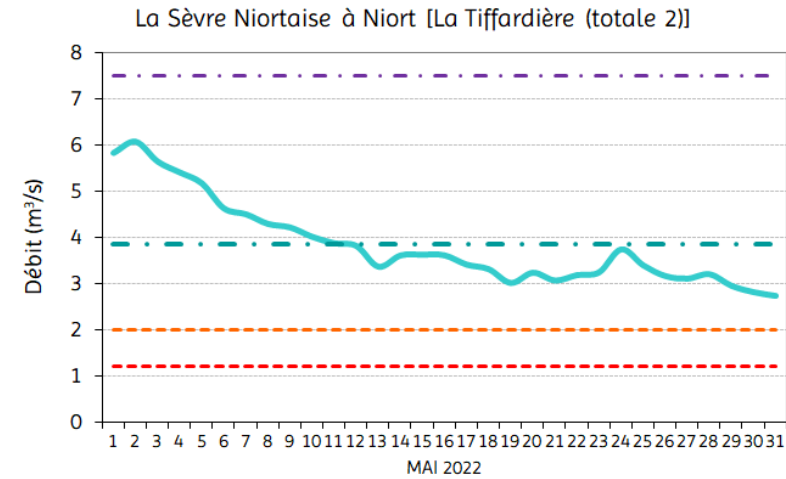
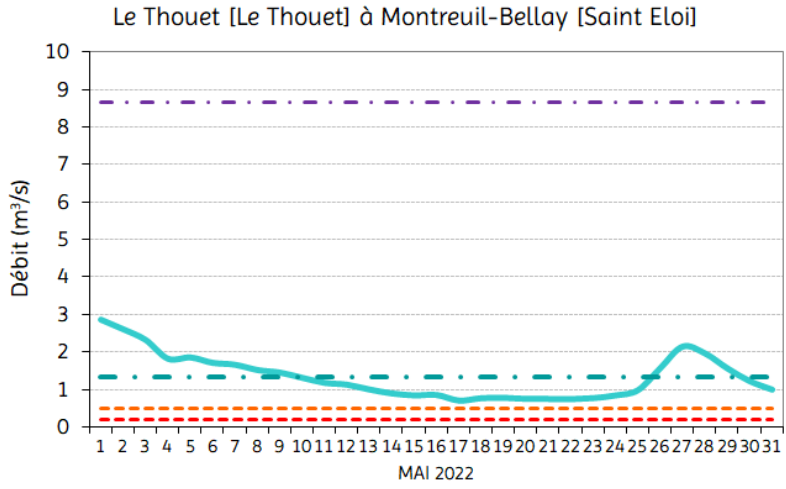


Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr/centrale-nucleaire-civaux>

Consultez la page du site d'EDF dédiée à la centrale nucléaire de Civaux

Carte Hydraulicité MAI 2022 - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel



Légende – graphiques débits du mois

- Débit journalier
- - - Débit moyen mensuel
- - - Débit moyen mensuel interannuel
- - - Débit médian
- - - Débit Objectif d'Étiage (DOE)
- - - Débit de Crise (DCR)

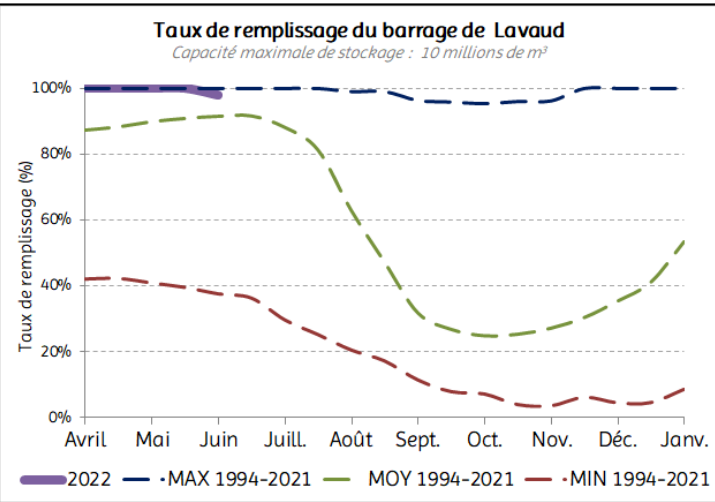
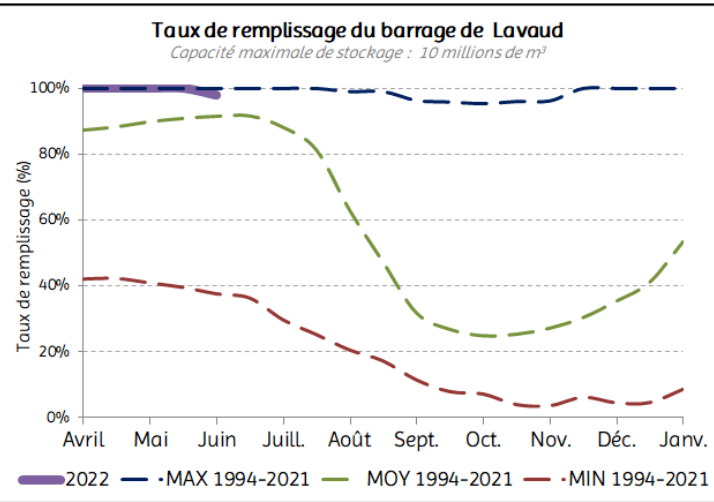
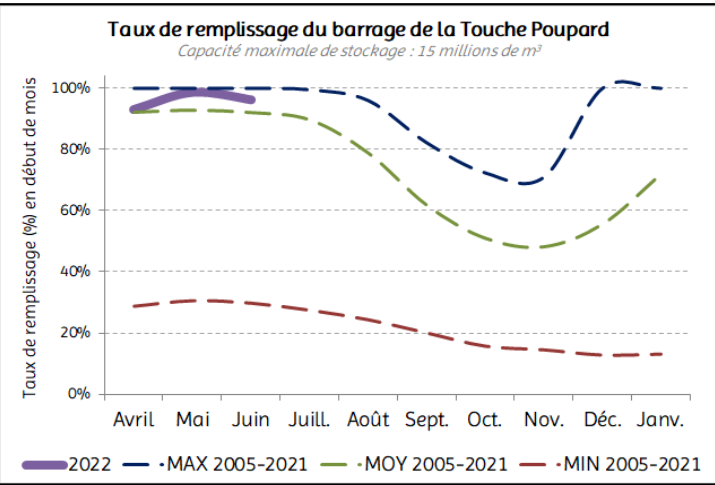
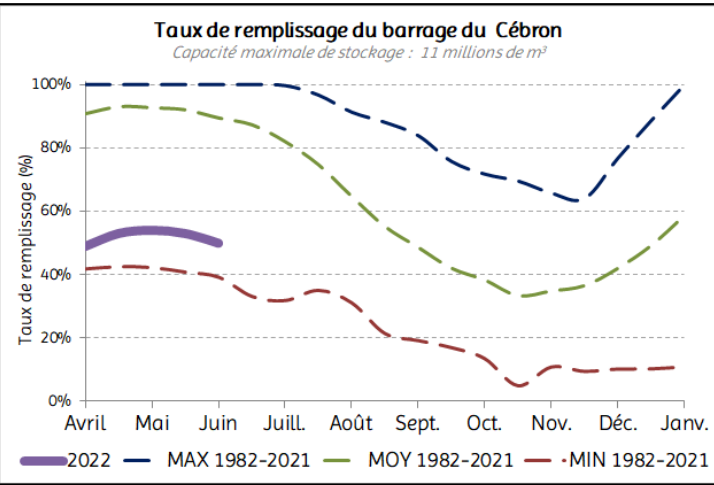
Données source : Banque HYDRO – producteurs : services d'hydrométrie et de prévision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine.
Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

Les taux de remplissage maximum ont été atteints dès le mois de janvier pour Lavaud et Mas Chaban, et début mai pour la Touche-Poupard. En revanche, le Cébron n'était rempli qu'à moitié à la veille de la période de soutien d'étiage.

Bien qu'en baisse, les volumes d'eau stockés début juin par les barrages de Lavaud, de Mas Chaban et de la Touche Poupard restent proches des capacités maximales, celui du Cébron n'est rempli qu'à 50%. En Charente, jamais une campagne de soutien d'étiage n'avait commencé aussi tôt dans la saison (19 mai). Le précédent record d'ouverture datait de 2011, année très sèche, avec une ouverture le 6 juin 2011.



Pour rappel, les réserves en eau de **Lavaud et de Mas Chaban** (situés sur le secteur amont de la Charente) sont utilisées pour l'irrigation et en soutien d'étiage, elles permettent de réalimenter les cours d'eau en période estivale, période pendant laquelle les niveaux sont au plus bas.

Les barrages du **Cébron** (situé sur le Thouet) et de la **Touche Poupard** (sur le Chambon, secteur amont de la Sèvre Niortaise) assurent les mêmes usages et apportent en plus un soutien à l'alimentation en eau potable.



Pour en savoir plus ...

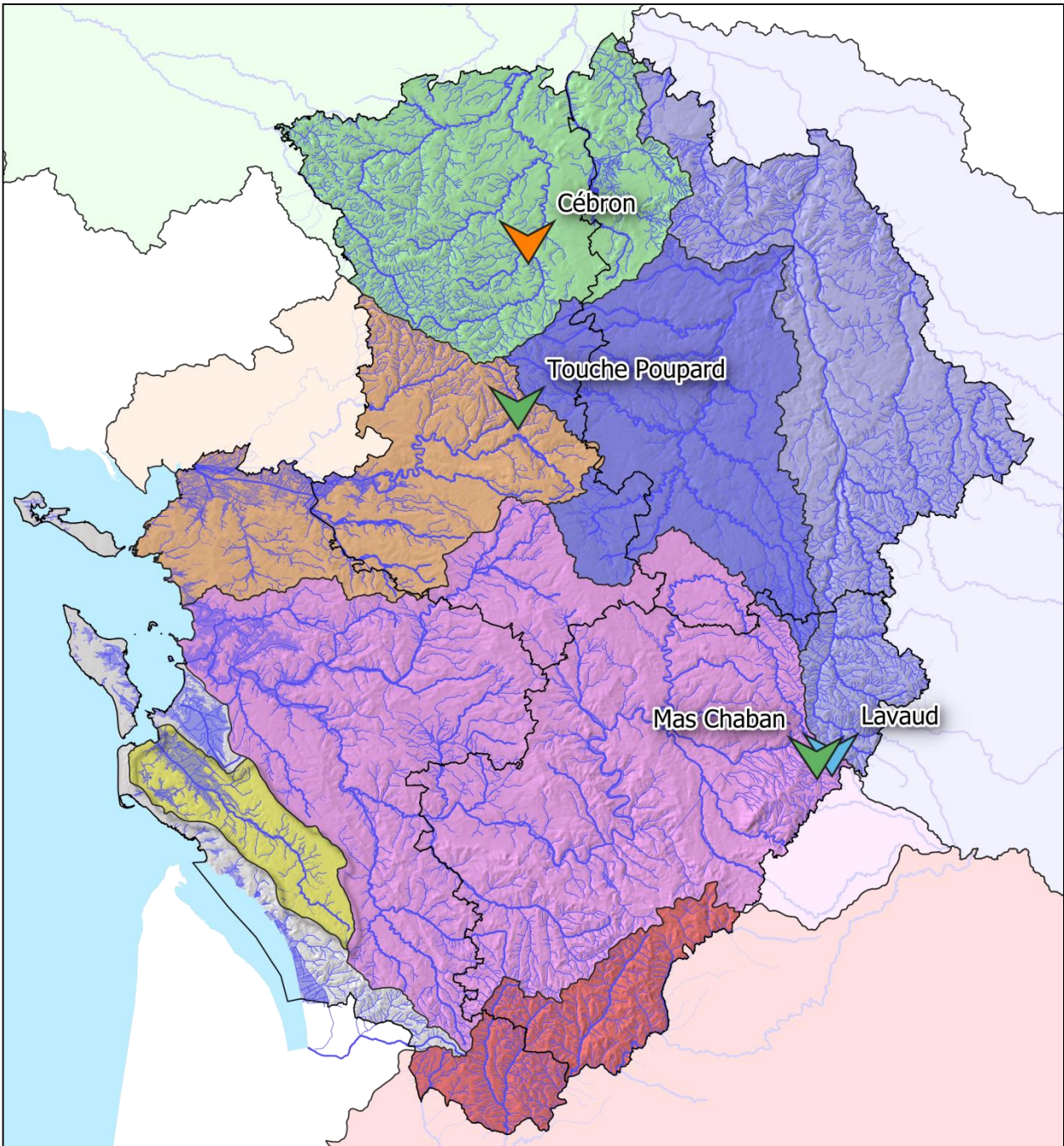
<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin mai- début juin 2022



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures:
▲ Hausse	Supérieur ou égal au maximum
◊ Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
▼ Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
○ Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25%
	Inférieur au minimum
	Non déterminé

ÉTAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né (SIAH Né) et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

En lien avec la situation quantitative délicate, différentes campagnes complémentaires ont eu lieu depuis le début d'année 2022 dans les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime.

La 1^{ère} campagne ONDE usuelle s'est déroulée fin mai dans les quatre départements de l'ex-Poitou-Charentes (voir résultats dans le tableau).

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	52	73%	68	76%	18	32%	28	30%	166	53%
stations classe 1f "écoulement visible faible"	16	23%	13	14%	34	61%	57	61%	120	39%
stations classe 2 "écoulement non visible"	1	1%	4	4%	1	2%	4	4%	10	3%
stations classe 3 "assec"	2	3%	5	6%	3	5%	5	5%	15	5%
Total stations	71	100%	90	100%	56	100%	94	100%	311	100%
Indice ONDE *	9.6		9.2		9.4		9.3		9.4	

Tableau des résultats de la campagne usuelle ONDE de fin mai 2022

En lien avec les températures très chaudes pour la saison et les faibles pluies du mois de mai, la situation hydrologique commence déjà à se tendre pour les milieux aquatiques. En effet, seulement un peu plus de la moitié des stations présentent un cours d'eau avec un écoulement visible acceptable. Certains secteurs sont particulièrement touchés, avec des assecs ou des ruptures d'écoulement très précoces, déjà 8% des stations du territoire sont sans écoulement, ce qui constitue la situation la plus défavorable pour un mois de mai depuis le début du déploiement du réseau ONDE en 2012.

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.



Pour en savoir plus ...

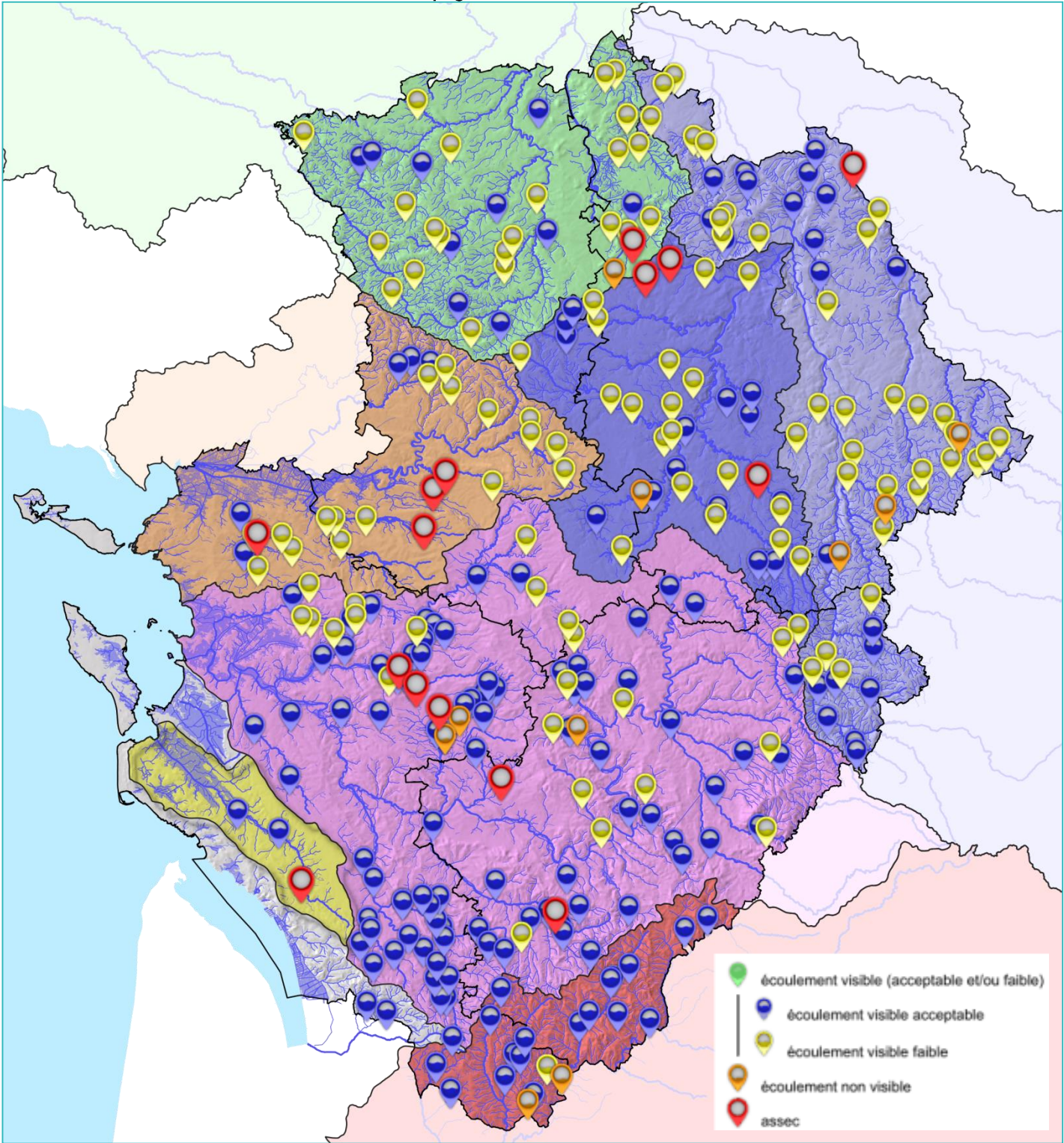
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

<https://onde.eaufrance.fr>

Observatoire national des étiages – Eaufrance

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne usuelle de fin mai 2022



Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Après la phase de consultation du public, **les arrêtés cadre 2022 ont été signés par les préfets**. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Un accès unique est proposé depuis le site Info Restrictions Eau pour accéder à l'ensemble des arrêtés : <https://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/actus.php>

Suivi des mesures de restriction en mai 2022

En lien avec la situation quantitative déficitaire, les mesures de restriction se sont globalement intensifiées courant mai, tous usages confondus. D'une manière générale, les différents usagers de l'eau, citoyens et professionnels, sont invités à utiliser l'eau de manière raisonnée en cette période déficitaire.

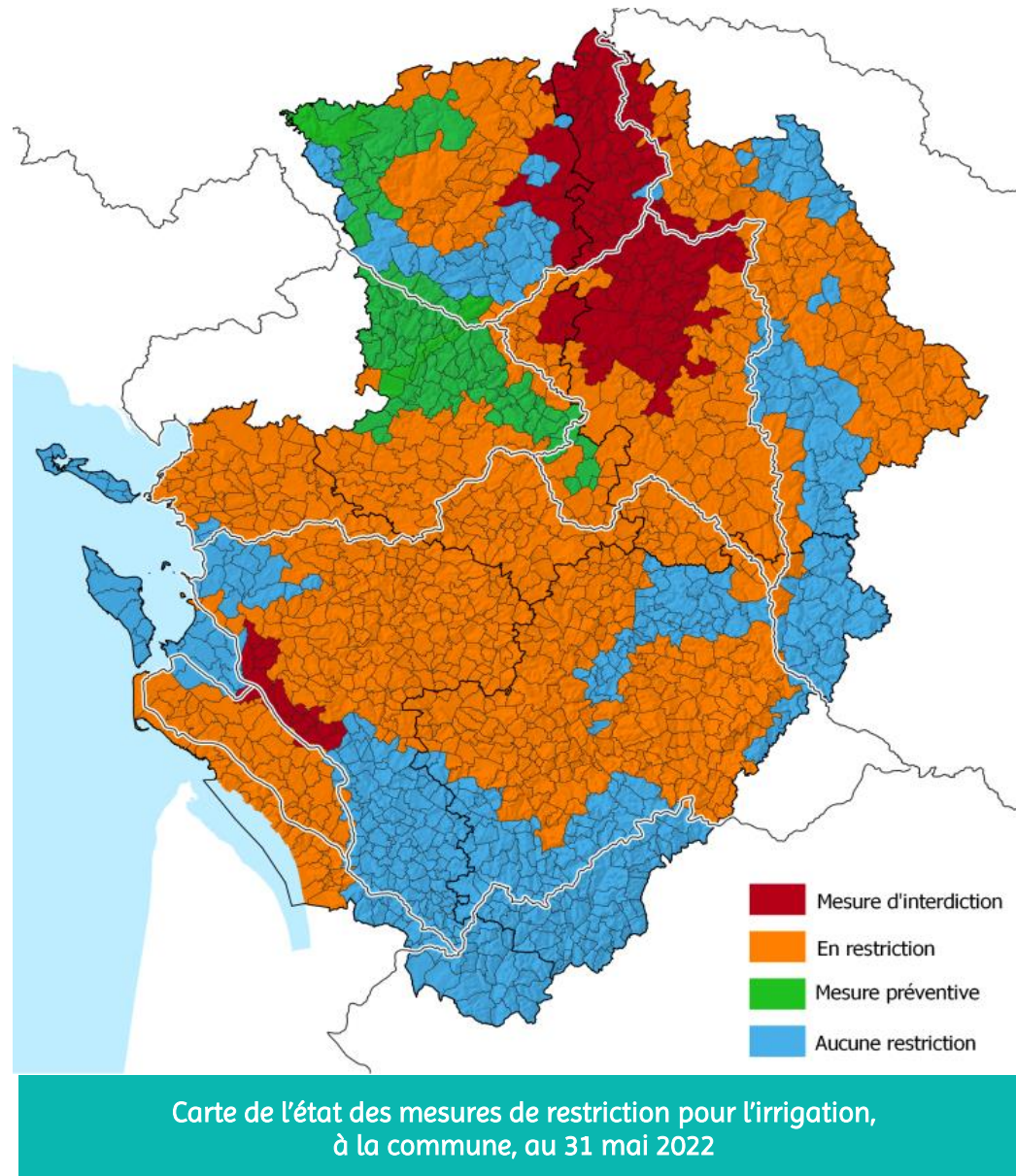
Usage agricole :

En mai, comme l'illustre le tableau, de plus en plus de bassins sont concernés par des mesures de limitation des prélèvements agricoles, souvent renforcées au cours du mois. Et, à fin mai, plus de la moitié des zones de gestion du territoire présentent des mesures de restriction ou d'interdiction (voir carte ci-contre), notamment au Nord sur les bassins du Clain et de la Dive du Nord en Vienne.

Autres usages :

Le remplissage des plans d'eau et la manœuvre de vannes sur les cours d'eau sont interdits sur l'ensemble des départements de la Charente et de la Vienne.

Les usages domestiques non-prioritaires, comme le remplissage des piscines, le lavage de voitures, l'arrosage des espaces verts, des potagers ou des terrains de sport, etc. **sont limités ou interdits** depuis mi-mai sur l'ensemble des départements de la Vienne et de la Charente-Maritime.



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site « Info Restrictions Eau » dédié aux mesures de restrictions sur sa commune en Nouvelle-Aquitaine

<https://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluviapublic/>

Site de l'information sécheresse du Gouvernement

>>> **En mai**, les mesures de restriction mises en œuvre concernant l'usage agricole sont les suivantes :

[illegible]



La Dive du Sud à Valence en Poitou (86), le 19 mai 2022 Photo : ARB NA



La Feuillante à Croutelle (86), le 8 mai 2022. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°201 – Mai 2022



Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres



Bulletin n°201– Mai 2022